



DIX-HUITIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Institut international d'études sociales**Rapport de la 50^e session du Conseil**

1. Le Conseil de l'Institut international d'études sociales (IIES) a tenu sa 50^e session le 14 novembre 2008 sous la présidence du directeur de l'Institut, M. Raymond Torres, et en présence de M. Philippe Egger, qui représentait le Directeur général. Le directeur a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil et rappelé les trois questions inscrites à l'ordre du jour: le rapport du directeur¹, un document concernant l'acceptation de contributions et de dons², et les sujets et questions de nature générale.

Rapport du directeur

2. Le rapport du directeur appelle tout d'abord l'attention sur le lancement de la nouvelle publication phare de l'Institut, la série *Rapport sur le travail dans le monde*, dont la première livraison a pour thème «les inégalités de revenu à l'ère de la mondialisation financière». Ce rapport fait le point de la situation en ce qui concerne l'évolution des inégalités de revenu et examine les moyens d'atténuer leur progression tout en favorisant la croissance de l'emploi. L'étude a été entièrement réalisée par des fonctionnaires de l'Institut, qui ont travaillé en équipe, et elle a constitué le principal projet de l'IIES pour l'année écoulée. Des remerciements sont adressés au Conseil pour l'appui et les conseils qu'il a fournis tout au long de ces travaux.
3. De nombreuses autres activités de recherche ont été menées à bien par ailleurs pendant l'année. Premièrement, une étude sur les accords-cadres internationaux est parue en mai. Elle passe en revue plus de 60 accords internationaux et a eu un grand retentissement dans les cercles universitaires et politiques. Deuxièmement, une conférence de recherche sur la mondialisation et l'économie indienne, organisée à Bangalore, a débouché sur l'élaboration d'un recueil d'études de cas analysant l'effet de la mondialisation sur les secteurs à forte, moyenne et faible valeur ajoutée. Cet ouvrage devrait paraître au début de 2009. Troisièmement, un séminaire sur les migrations s'est tenu en mai dans le cadre des *Entretiens France-BIT*. Le recueil des contributions à ce séminaire paraîtra en 2009. Les travaux se poursuivent dans ce domaine, l'Institut ayant notamment lancé une étude sur les migrations, l'emploi et le développement dans les pays d'Afrique qui sera financée par le compte supplémentaire du budget ordinaire (CSBO). Quatrièmement, une réunion sur les

¹ Document INS.B.L/1.

² Document INS.B.L/2.

«emplois verts pour l'Asie et le Pacifique» a eu lieu au Japon en avril. Les conclusions de ses travaux ont été utilisées comme informations générales pour une réunion ministérielle du G8 qui s'est tenue ultérieurement. Des progrès ont aussi été enregistrés en ce qui concerne le projet du Centenaire de l'OIT. Un volume sur l'histoire des idées de l'OIT paraîtra pour la célébration du 90^e anniversaire de l'OIT.

4. Un cours international de stagiaires sur les politiques sociales et du travail pour promouvoir le travail décent a eu lieu en mai, cette fois-ci en français. Les évaluations des participants indiquent que ce cours a été un grand succès. Le rôle des mandants, qui ont communiqué le nom de participants au cours, a été salué. Parmi les autres activités éducatives, un atelier de formation régional sur l'analyse du marché du travail a été organisé en Afrique. Des efforts ont été déployés à cette occasion pour créer un réseau de chercheurs dans la région.
5. En outre, M. Francis Maupain a été nommé chercheur de l'Institut, et le professeur Yoshio Okunishi s'est récemment joint à l'équipe en tant que professeur invité.
6. Le Prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent de 2008 a été décerné au professeur Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, et au professeur Harry Arthurs, chercheur canadien sur les questions du travail. Le professeur Arthurs a récemment donné une conférence publique pour expliquer comment le concept de travail décent peut être mis en œuvre et les difficultés que cela peut comporter. Le professeur Stiglitz devrait en principe donner une conférence le 11 mars 2009.
7. De grands changements positifs ont été constatés en ce qui concerne la *Revue internationale du Travail*: la qualité des articles, le nombre d'articles non sollicités soumis et la fréquence des téléchargements ont augmenté. La signature en 2008 d'un nouveau contrat de publication et de distribution avec Wiley-Blackwell a nettement rehaussé l'image globale de la revue, sa visibilité et sa portée.
8. L'Institut poursuivra son programme de travail pour 2008-09, mais il est également bien placé pour apporter des réponses à la crise financière mondiale et donner suite à la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable. Une note de synthèse sur la crise financière a été élaborée et d'autres efforts suivront. Le *Rapport sur le travail dans le monde* de l'année prochaine s'intéressera aux questions structurelles qui sous-tendent la crise et à ses implications du point de vue des politiques. A court terme, l'Institut s'appuiera sur les travaux de recherche existants pour contribuer au débat sur la crise financière qui a lieu au sein de l'Organisation.
9. S'agissant de la Déclaration de 2008, l'Institut pourrait contribuer à des recommandations stratégiques fondées sur des connaissances et des éléments concrets grâce au lancement d'études de pays à titre expérimental. L'Institut est prêt à coordonner une série de quatre études (un pays choisi dans chaque région, sur la base d'une participation volontaire). L'étude pilote aura pour objet: i) de fournir des informations concrètes, des analyses et des recommandations stratégiques au sujet des possibilités de promotion du travail décent dans les pays et des obstacles en la matière; ii) d'élaborer une méthodologie pour la conduite de futures études de pays. L'objectif sera d'examiner les interactions entre les différents domaines de l'Agenda du travail décent et de recenser les bonnes pratiques sur la base de données solides fournies par la recherche, un domaine dans lequel l'Institut possède un avantage comparatif. Dans la mesure où le suivi de la Déclaration n'en est qu'à ses débuts, il convient d'adopter une démarche ouverte.
10. M. Suzuki (vice-président employeur) se félicite des recherches menées par l'IIES, notamment pour le *Rapport sur le travail dans le monde*. En ce qui concerne la crise financière actuelle, il dit que le système économique mondial a à la fois des avantages et

des coûts, et que les récentes turbulences ont considérablement amplifié les coûts. Un certain nombre de crises financières ont eu lieu par le passé et, si chacune d'entre elles avait un facteur déclenchant différent, l'une des caractéristiques communes est la sous-évaluation systémique des risques, associée à une réglementation mal adaptée. Il convient d'éviter toute démarche protectionniste pour aller de l'avant. M. Suzuki propose un ensemble d'études nationales factuelles sur la façon dont l'économie réelle (y compris les employeurs et les syndicats) a surmonté les précédentes crises financières et les contextes de récession, en s'appuyant notamment sur les petites et les moyennes entreprises (PME). Plutôt que de se concentrer sur les causes de la crise ou de chercher des coupables, il faudrait communiquer aux mandants tripartites des Etats Membres les enseignements tirés de cette crise pour qu'ils soient en mesure d'élaborer des politiques aptes à la surmonter. La Déclaration de 2008 pourrait servir aux gouvernements pour établir un lien entre les tensions économiques et les tensions politiques au niveau national. Pour les employeurs, dans le contexte de la récession économique, il convient de réaffirmer et de restaurer l'importance de l'action tripartite et de la promotion d'entreprises durables.

11. M. Anderson (membre employeur) note que le principe de coopération incite les employeurs à s'unir pour élaborer des politiques aux niveaux international et national en vue de contrer les effets de la crise financière actuelle sur le marché du travail. Plusieurs crises ont eu lieu par le passé, et il existe une bonne base de connaissances à ce sujet; l'Institut pourrait par conséquent s'en inspirer pour ses travaux. Plus particulièrement, la crise asiatique pourrait servir d'exemple, puisque les pays touchés se sont depuis redressés et ont connu une forte croissance. Avec la publication du *Rapport sur le travail dans le monde 2008*, l'Institut montre qu'il est tout à fait en mesure de poursuivre ses travaux sur la question, et il est urgent de le faire.
12. M^{me} Byers (membre travailleuse) prend note du volume impressionnant de travail accompli par l'IIES au cours des douze derniers mois. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du personnel de l'Institut et félicite M. Torres pour ses réalisations de l'année passée. Elle constate que le *Rapport sur le travail dans le monde* est un ouvrage bien documenté, pertinent et de haute qualité. Elle considère que la mondialisation financière et les inégalités sont des thèmes importants et d'actualité, et les travailleurs souhaitent vivement renforcer la visibilité des recherches en la matière. L'oratrice fait remarquer toutefois que l'accroissement des inégalités de revenu n'a pas pour seule origine le progrès technique et la revalorisation des compétences; il faut aussi étudier l'impact des décisions politiques (notamment en ce qui concerne les impôts et les salaires) pour expliquer la polarisation des inégalités et des revenus. L'oratrice considère que la situation actuelle appelle une réflexion approfondie et que l'opportunité se présente d'élaborer de nouvelles solutions pour une mondialisation plus juste. Les travailleurs sont d'avis qu'une action coordonnée s'impose pour garantir l'efficacité des mesures d'incitation. Par ailleurs, la manière dont les fonds sont dépensés a son importance – les dépenses consacrées à la santé, à l'éducation, à la sécurité sociale et à la restructuration de l'économie réelle pour plus d'efficacité des ressources et un environnement durable peuvent aider à protéger les personnes dans l'avenir immédiat et laisser des résultats positifs. Par ailleurs, il convient d'éviter les mesures protectionnistes. L'établissement d'un salaire plancher, par des salaires minimaux plus élevés, et l'extension de la protection accordée par la négociation collective sont des mesures essentielles pour maintenir la demande globale. L'oratrice insiste sur la nécessité d'adopter une approche coordonnée au sein des pays et entre ceux-ci, afin de garantir une croissance des salaires alignée sur celle de la productivité et tenant compte du taux d'inflation anticipé. Les travailleurs apportent leur soutien à la publication phare de l'Institut, le *Rapport sur le travail dans le monde*, mais il convient aussi d'accorder une attention particulière à l'élaboration et à la diffusion de recherches axées sur des réponses rapides. L'oratrice propose d'utiliser le fonds de réserve pour répondre aux besoins supplémentaires en la matière. Elle demande que la proposition d'entreprendre

des études de pays soit transmise au Conseil sous forme écrite, et ce n'est qu'alors qu'une proposition plus formelle pourra être faite au groupe directeur en mars.

13. Le représentant du gouvernement de l'Espagne rend hommage au travail de M. Torres et de l'Institut, en particulier le *Rapport sur le travail dans le monde 2008* et la note de synthèse. L'Institut ne représente qu'une très faible part du budget de l'OIT, et pourtant les résultats obtenus ces dernières années sont impressionnants. L'orateur fait état de la nécessité de relier les perspectives économiques et juridiques pour adopter une approche transversale face à certains défis communs. Il insiste aussi sur la nécessité de mobiliser les compétences spécialisées de grande valeur qui ont été réunies à l'Institut dans le cadre de la réponse à la crise financière. Le moment est particulièrement opportun d'utiliser les connaissances de l'Institut mais aussi d'en développer de nouvelles pour mieux faire entendre la voix de l'Organisation.
14. M. Ahmed (membre travailleur) se déclare particulièrement satisfait de l'excellent travail accompli par l'IIES dans un contexte de restrictions budgétaires. Il estime que l'IIES doit se concentrer sur une plus grande diffusion du rapport. S'agissant du projet du Centenaire de l'OIT, il propose une plus grande participation des partenaires sociaux, dans l'esprit du tripartisme. Il propose aussi la publication d'autres ouvrages dans des langues autres que l'anglais, le français et l'espagnol.
15. Le représentant du gouvernement de la Belgique constate que le rapport est particulièrement utile et d'actualité et déclare qu'il réussit à la fois à donner toute sa place à la recherche et à maintenir l'accent sur l'Agenda du travail décent. L'orateur fait remarquer que les attentes seront grandes en ce qui concerne le rôle de l'Institut dans la réponse à la crise et le suivi de la Déclaration. Le projet pilote sur des études de pays sera certainement utile, mais l'intervenant se rallie aussi à la suggestion de M^{me} Byers de distribuer la proposition aux membres du Conseil sous une forme écrite. L'orateur estime aussi que l'Institut peut jouer un rôle important en situant le travail décent parmi les autres stratégies mondiales. Il remercie l'Institut pour les travaux accomplis dans le domaine des emplois verts, et propose que l'on se penche de près sur la question d'une «croissance sans emploi». L'orateur conclut en se déclarant satisfait des améliorations apportées à la *Revue internationale du Travail*, un ouvrage qui fait référence dans le domaine de l'emploi et de la protection sociale.
16. Le représentant du gouvernement de la Hongrie félicite le personnel, et en particulier M. Torres pour ses réalisations en tant que Directeur. Il se déclare très satisfait du rapport présenté. Il s'associe aux travailleurs et aux employeurs pour souligner que le paysage est en constante évolution et que de nouveaux développements liés à la crise financière surgissent chaque jour. L'orateur est favorable à la parution l'année prochaine du *Rapport sur le travail dans le monde* consacré à la crise financière mais précise que l'ouvrage devrait également inclure un suivi des réponses stratégiques à la crise financière, y compris les réponses stratégiques de l'OIT.
17. M. Lima Godoy (membre employeur) demande où apparaît la contribution de M. Maupain si elle ne figure pas dans le Fonds de dotation. Abordant la note de synthèse, il déclare qu'elle donne une vision objective de la crise. S'il est d'accord avec l'idée-force du document selon lequel il faut soutenir la création d'emplois, il fait également remarquer qu'on n'accorde pas assez d'attention au rôle des entreprises durables. S'agissant des réponses à la crise actuelle, il considère que des mesures protectionnistes constitueraient un retour en arrière et que les initiatives économiques en faveur d'un marché libre peuvent apporter richesse et prospérité. L'orateur réitère la suggestion d'autres membres selon laquelle l'IIES doit continuer à produire des travaux sur la crise.

18. Le représentant du gouvernement du Bangladesh fait remarquer qu'il s'agit de sa première participation au Conseil. Il remercie l'Institut pour le *Rapport sur le travail dans le monde*, ouvrage de haute tenue dont il estime qu'il contribuera à une meilleure compréhension de la mondialisation financière. Il fait observer qu'à l'avenir une plus grande attention pourrait être consacrée aux pays qui en sont à différents stades de développement. L'une des suggestions pour le rapport de l'année prochaine est d'adopter une approche régionale et d'examiner comment les régions ont été différemment touchées et les diverses réponses apportées. En outre, les notes de synthèse seraient diffusées tout au long de l'année. Pour les études de pays, il suggère de choisir des pays à différents stades de développement.
19. M^{me} Atsimadja (membre employeuse) constate que l'atelier de formation régionale dans les pays africains a permis d'accroître la capacité, s'agissant de l'analyse des données et de la gestion des statistiques. Elle demande si des sessions de formation similaires sont prévues dans l'avenir pour cibler les participants des pays francophones.
20. M. O'Reilly (membre employeur) relève en particulier l'importance d'une perspective indépendante fondée sur l'autonomie de l'Institut. Il estime qu'il faudrait se pencher sur les effets du ralentissement économique sur les PME, de même que sur le rôle du développement des entreprises durables dans la promotion du travail décent. Il propose que l'IIES étudie les crises financières du passé pour mieux comprendre la crise actuelle, et réitère en conséquence la proposition faite par M. Suzuki.
21. Le représentant du gouvernement de la République islamique d'Iran aborde les causes de la crise financière en faisant remarquer que les institutions financières ont tendance à se concentrer sur les risques et les bienfaits à court terme plutôt que sur les coûts et les avantages à long terme. Selon lui, l'Institut a un rôle à jouer pour surveiller les développements actuels liés à la crise financière. Il appelle l'attention sur les liens qu'entretiennent différents domaines tels que le changement climatique, l'énergie, la pénurie alimentaire et le travail décent.
22. Le Directeur remercie les membres du Conseil pour ce riche débat sur les travaux de l'Institut. En réponse aux observations formulées sur la diffusion des recherches, il informe le Conseil des différentes initiatives proposées. Il fait remarquer que le *Rapport sur le travail dans le monde* est cité plus de 200 fois dans les médias et explique que la stratégie de diffusion de l'Institut comporte des opérations menées dans différentes régions. La première aura lieu à New Delhi, Inde, le 8 décembre 2008. En outre, des notes de synthèse résumant les principales conclusions des recherches continueront à être diffusées, comme celle sur la crise financière qui sera soumise à la réunion.
23. En ce qui concerne le suivi de la crise, le Directeur convient qu'il est important d'élaborer des conclusions stratégiques sur la base des recherches déjà disponibles aux niveaux interne et externe. Ces travaux revêtiront la forme d'une publication consacrée à la crise économique et financière, à paraître au début de 2009. De fait, comme l'a suggéré le groupe des travailleurs, il est capital d'agir vite et de faire appel aux recherches disponibles pour parfaire les réponses stratégiques à la crise. Il est également très important d'étudier comment les pays ont surmonté les crises antérieures, ainsi que le propose le groupe des employeurs. Il convient également d'examiner la situation des pays en développement. L'objectif à moyen terme serait de réaliser une nouvelle analyse sur les mesures stratégiques adoptées par les différents pays pour faire face à la crise financière. La prochaine réunion du Conseil devrait consacrer une session distincte à la crise pour faire le point des progrès accomplis dans la compréhension de la crise et des remèdes proposés.
24. Le Directeur fait observer qu'il ne sera pas possible de réaliser toutes les activités du programme ambitieux proposé par le Conseil sur la base des ressources existantes. Des options devront donc être examinées pour obtenir des ressources supplémentaires. L'une

d'entre elles consisterait à faire appel à la réserve de l'Institut qui devra alors être réapprovisionnée pour garantir la viabilité financière de l'Institut.

25. Une version écrite du suivi de la Déclaration et de la proposition d'entreprendre un projet pilote de quatre études de pays sera distribuée au Conseil.
26. Emmanuel Reynaud, membre de l'équipe en charge du suivi de la Déclaration, informe le Conseil des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration et insiste sur le fait que les études de pays, en tant que projets pilotés par l'Institut, constitueront des réalisations très importantes.

Acceptation de contributions et de dons

27. Le Directeur fait savoir au Conseil que la contribution faite par M. Maupain n'est pas liée au Fonds de dotation. Elle servira à des stages et à d'autres activités éducatives et le Conseil sera dûment informé à ce sujet à la prochaine réunion. Le document INS.B.L/2 est adopté par le Conseil et la séance est levée.

Genève, le 18 novembre 2008.